

Critère 2.2-04 Les équipes respectent les bonnes pratiques d'approvisionnement des produits de santé

Le respect des bonnes pratiques d'approvisionnement des produits de santé (médicaments, dispositifs médicaux stériles et dispositifs médicaux implantables) garantit la disponibilité, la sécurité et la qualité des traitements dispensés aux patients. Les équipes doivent suivre des protocoles rigoureux pour assurer un approvisionnement sécurisé (conteneurs sécurisés, conservation du froid, personnel habilité...), depuis la commande jusqu'à la réception, en passant par le stockage et la distribution des produits de santé (locaux et équipements adaptés, respect des températures de stockage, sécurisation et identification des stockages, rangement adapté pour les médicaments les plus à risque...). Une vigilance particulière est accordée à la gestion des stocks, aux dates de péremption et aux éventuelles ruptures d'approvisionnement pour éviter toute interruption des soins.

Tout l'établissement Standard

Éléments d'évaluation

Professionnels	Traceur ciblé
- Les modalités d'approvisionnement répondent aux besoins des professionnels, notamment pour parer à tout besoin urgent de produits de santé. - Le pharmacien identifie les risques de ruptures de stock, informe les prescripteurs et met en place des actions palliatives avec les équipes. - Les conditions de transport des produits de santé sont adaptées (contenant, respect des températures...) et sécurisées. - Dans un objectif d'écoresponsabilité du soin, les médicaments périmés sont remis à la pharmacie à usage intérieure pour destruction.	

Pour vous accompagner

Fiche pédagogique	Médicament
Flash Sécurité Patient	Le stockage des curares. Des erreurs pas si rares Rupture de stock de produit de santé. Ne rompez pas le contact ! Évènements médicamenteux qui ne devraient jamais arriver (never events). Lidocaïne et colchicine en ligne de mire